

Réunion du 9 janvier 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur David HECKEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2012/46 - Aires d'accueil des gens du voyage - 1341
Aide au fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage en 2012

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la ville de BARR une subvention prévisionnelle de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de BARR, qui est susceptible d'ouvrir en 2012 ; cette subvention sera versée pour moitié en 2012 après conclusion de la convention d'aide au fonctionnement de cette aire d'accueil, le solde en 2013 après bilan.

Elle décide également d'attribuer les aides suivantes aux maîtres d'ouvrage ou gestionnaires d'aire d'accueil des gens du voyage ci-après :

- à la communauté de communes de Bischwiller et environs, une subvention prévisionnelle de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de BISCHWILLER

- à la communauté de communes de la Région de Brumath, une subvention prévisionnelle de 46 101,60 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de BRUMATH

- à la ville d'ERSTEIN, une subvention prévisionnelle de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'ERSTEIN

- à la ville de HAGUENAU, une subvention prévisionnelle de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de HAGUENAU

- à la ville de MOLSHEIM, une subvention prévisionnelle de 23 050,80 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de MOLSHEIM

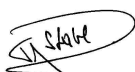
- à la ville de MUTZIG, une subvention prévisionnelle de 15 367,20 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de MUTZIG

- à la ville d'OBERNAI, une subvention prévisionnelle de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'OBERNAI
- à la communauté de communes de la Région de Saverne, une subvention prévisionnelle de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de SAVERNE
- à la communauté de communes de Sélestat, une subvention prévisionnelle de 30 734,40 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de SELESTAT
- à la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) :
 - . une subvention prévisionnelle de 18 440,64 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'ECKBOLSHEIM
 - . une subvention prévisionnelle de 28 429,32 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de GEISPOLLSHEIM
 - . une subvention prévisionnelle de 19 209 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
 - . une subvention prévisionnelle de 31 502,76 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage d'OSTWALD-LINGOLSHEIM
 - . une subvention prévisionnelle de 31 502,76 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de SCHILTIGHEIM
 - . une subvention prévisionnelle de 29 966,04 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de STRASBOURG - rue de Dunkerque
 - . une subvention prévisionnelle de 25 355,88 € pour le fonctionnement pendant l'année 2012 de l'aire d'accueil des gens du voyage de VENDENHEIM.

Ces subventions seront versées selon les modalités suivantes :

- 50 % du montant en 2012 après conclusion d'un avenant à la convention d'aide au fonctionnement de l'aire d'accueil
- le solde en 2013 après bilan.

Pour extrait conforme :
 Pour le Président
 Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
 Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120109-64443-DE-1-1_0
 Acte certifié exécutoire au : 17/01/12